

dont il parlait à l'époque. Pour quels motifs, je vous le demande, un candidat ministériel pourrait-il solliciter, aujourd'hui, la confiance des électeurs d'Halifax? Depuis deux ans, depuis la fin de la guerre, qu'a fait le Gouvernement pour mériter l'appui des gens d'Halifax?

M. BRUNELLE: Que faites-vous de l'élection dans Cartier?

M. KNOWLES: Depuis lors, le Gouvernement a aboli de nouvelles régies.

M. MERRITT: Je m'en tiendrai à quelques points. Ainsi, un candidat ministériel, ou un membre du Gouvernement dont ce candidat aurait l'appui, pourrait-il aller à Halifax demain et promettre de fournir des habitations moyennant \$13.82 par mois, comme on l'a fait en 1945? Oseraient-ils aller dans cette province, sachant quelle est la situation là-bas, et prétendre qu'ils ont su, alors qu'ils étaient en mesure de le faire, contribuer notablement à améliorer les relations entre patrons et ouvriers, et amener les intéressés à s'entendre pour éviter ces grèves désastreuses? Les amis du Gouvernement pourraient-ils se présenter là-bas, espérant que leur régime fiscal des deux dernières années soit de nature à porter les gens d'Halifax à leur faire confiance, ou bien attendent-ils la présentation du prochain exposé budgétaire, qui ne comportera peut-être pas des impôts différés comme ceux de l'an dernier?

À mon sens, la principale raison qui les a empêchés de mettre à l'épreuve la confiance des gens d'Halifax, est qu'ils ne pourront, à l'occasion de l'élection complémentaire qui s'en vient, aller promettre aux gens de la circonscription d'Halifax qu'ils prendront pour l'avenir des mesures pratiques, des mesures propres à engager le peuple canadien à faire confiance au parti libéral ou à donner aux citoyens l'espoir d'une certaine stabilité pour les quelques prochaines années. Voilà en réalité pourquoi, à mon avis, le Gouvernement n'escompte aucun succès à l'occasion de la prochaine élection. Maintenant qu'il supprime les régies, il semble incapable de prendre pour l'avenir quelque alternative de crainte de nous fournir ainsi des arguments contre lui.

Quoi qu'il en soit, je n'aurais pas pris la parole si quelque membre du Gouvernement nous avait informés de la date de l'élection ou nous avait fourni quelque excuse valable pour motiver un plus long délai. Je ne crois pas qu'on puisse invoquer une bonne excuse, et je n'entends certes pas garder le silence et m'abstenir de signaler aussi énergiquement que possible à l'attention de Votre Honneur

non seulement le fait que le Gouvernement néglige d'émettre un bref d'élection, mais aussi qu'il semble incapable de justifier le délai.

Je ne puis reprendre mon siège sans exiger de nouveau qu'un bref soit émis immédiatement; on n'a plus aucune raison d'en différer plus longtemps l'émission. Je remarque que l'un des ministres a souri en m'entendant prononcer le mot "exiger". Je ne suis pas surpris du tout de voir sourire les honorables députés d'en face car, il n'y a pas plus de trois semaines, l'honorable député de Middlesex-Ouest (M. McCubbin) se levait pour dire: "Nous devons faire confiance au Gouvernement". Par suite, des membres du groupe de la C.C.F. ont déclaré: "Nous intercédons en faveur du Gouvernement". Pour ma part, je n'ai pas confiance au Gouvernement et je n'intercède pas non plus en sa faveur. Je le répète: J'exige qu'on réponde à ma question.

M. GORDON B. ISNOR: Monsieur l'Orateur, je me demandais lequel des trois points qu'il a soulevés, le chef de l'opposition (M. Bracken) jugeait le plus important au point de vue politique. Était-ce le premier ou le deuxième, qui valaient la peine d'être signalés au Gouvernement, ou le troisième, dont il semblait retirer un certain plaisir? Après avoir entendu l'honorable préopinant, je crois que c'est à ce troisième point que le chef de l'opposition attachait le plus d'importance, lorsqu'il a ouvert le débat cet après-midi.

Je suis toujours convaincu que l'hiver ne convient pas à la tenue d'élections dans la ville et le comté d'Halifax.

Une VOIX: Ne sommes-nous pas au printemps?

M. GRAYDON: Et en 1940?

M. ISNOR: En 1940?...J'ai obtenu une belle majorité en 1940, de même qu'en 1945.

M. GRAYDON: C'était également en hiver.

M. ISNOR: J'ai écouté attentivement les discours politiques d'au moins deux honorables députés, discours coupés de temps à autre d'interruptions, qui venaient sans doute de l'honorable représentant de Peel (M. Graydon). Je tiens à dire à l'honorable député qui vient de l'extrême ouest du pays et qui n'a vu Halifax qu'une fois dans sa vie...

M. MERRITT: A mon regret.

M. ISNOR: C'est malheureux qu'il n'ait pas mieux vu notre province, car il la comprendrait peut-être davantage. Il saurait ce qu'elle renferme, ce pour quoi elle lutte et ce à quoi elle aspire.